



inspection académique  
Seine-Saint-Denis

académie  
Créteil  
éducation  
nationale

**CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE  
SESSION 2011**

**ÉVALUATION AU COURS DE LA FORMATION**

NOM du candidat :

Prénom du candidat :

**COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES**

Année scolaire 2010/2011	<b>NOTE DE VIE SCOLAIRE</b> Réf : Circulaire N°2006-105 du 23-06-2006	
Le Professeur principal (PP) ou Professeur Référent (PR) et le Conseiller Principal d'Education (CPE) renseignent ce document (résultant du calcul tel qu'il est décidé au sein de l'établissement de la note de vie scolaire, ou en prenant exemple sur cette grille ci-dessous). Un membre de l'équipe de direction en charge de la classe attribue la note trimestrielle. La moyenne de l'année est ensuite reportée, l'équipe valide ou non la compétence 6 du socle.		Moyenne de l'année Sur 20
Pour cette session 2011, toute note supérieure ou égale à 10 en moyenne des trois trimestres permettra d'attester de la compétence 6 du socle commun au palier 2 pour le CFG.		<b>Compétence 6 (1 ou 0)</b>

		Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3		
		PP ou PR	CPE	Moy.	PP ou PR	CPE	Moy.	PP ou PR	CPE	Moy.
<b>Ponctualité et assiduité (sur 10 pts)</b>	<u>Absences</u>									
	<u>Ponctualité</u>									
<b>Respect du règlement intérieur (sur 10 pts)</b>										
<b>Points Supplémentaires</b>	<u>Progrès réalisés</u>									
	<u>Participation à la vie de l'établissement</u> (fonction de délégué) ou <u>aux activités organisées ou reconnues par l'établissement</u> (AS, FSE, CESC, étude, tutorat...)									

<b>Note de vie scolaire attribuée par le membre de la direction en charge de la classe</b>		/20	/20	/20
<b>Moyenne des trois trimestres</b>	/20			